



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

2013 – AVIS AUX NAVIGATEURS N° 15

RÉGION NIAGARA
CANAL WELLAND

QUAIS 2, 16 ET 18.2

En raison des nouveaux règlements sur la sécurité du transport maritime (RSTM) concernant spécifiquement les zones réglementées (R1), la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent a harmonisé ses procédures opérationnelles pour assurer le respect de la réglementation avant, pendant et après l'interface navire-terre aux quais 2, 16 et 18.2.

Afin d'assurer le respect des RSTM par les navires, les mesures de sécurité entourant toute interface navire-terre aux quais 2, 16 et 18.2 relèveront maintenant entièrement de l'exploitant du quai, soit « Port Weller Marine Terminal » (PWMT) ou Snider Dock Services (SDS), qui coordonneront tous les efforts relatifs à la sécurité entre le navire et la terre.

À compter du 1^{er} octobre 2013, tout navire qui souhaite établir une interface navire-terre aux quais 2, 16 et 18.2 doit envisager les mesures suivantes :

- Déterminer une personne-ressource à contacter sur le navire et à terre lors de toute interface commerciale.
- Toute la planification et la logistique lors d'une interface navire-terre à l'un ou l'autre des quais mentionnés ci-dessus, doit être en place avant qu'une demande de quai soit adressée au Centre de contrôle des opérations de la CGVMSL.
- Pour vérifier la disponibilité des quais, le Centre de contrôle des opérations de la CGVMSL doit recevoir un avis préalable d'au moins 4 heures de la part de tout navire commercial qui fait la demande d'accès à l'un ou l'autre des quais mentionnés ci-dessus..
- Le Centre de contrôle de la CGVMSL poursuivra la pratique d'envoyer les navires vers l'un ou l'autre des quais mentionnés ci-dessus dans des situations où les conditions de navigation ou de météo l'exigent, à sa seule discrétion. Veuillez noter que la sécurité à terre doit être assurée pendant ces situations, compte tenu qu'aucune interface avec le navire n'est planifiée.
- Si un navire est envoyé à l'un des quais mentionnés ci-dessus pour des raisons en lien avec la navigation ou la météo, et si les responsables du navire souhaitent profiter de l'occasion pour procéder à une interface navire-terre, les responsables du navire doivent d'abord obtenir l'approbation du Centre de contrôle des opérations de la CGVMSL, puis assurer la coordination avec PWMT/SDS pour assurer la sécurité à terre.

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
Saint-Lambert, Québec
J4R 2V6

Tél : (450) 672-4115 Téléc. : (450) 672-8493

Niagara Region
508 Glendale Avenue
P.O. Box 370
St. Catharines, Ontario
L2R 6V8

Tel : (905) 641-1932 Fax : (905) 641-5721



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

- Le numéro à composer, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour joindre la personne responsable de PWMT/SDS est le 905-517-2634, ou encore, il est possible d'utiliser l'adresse wellandcanalsecurity@qsl.com
- Le numéro à composer, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour joindre le Centre de contrôle des opérations de la CGVMSL est le 905-641-1932, postes 5450, 5454 ou (pour le superviseur) 5370.

La CGVMSL demeure le seul propriétaire et exploitant de tous les « murs d'approche » le long du Canal Welland et, par conséquent, tout exploitant d'un navire commercial qui fait une demande d'interface commerciale navire-terre à l'un des murs d'approche disponibles selon la liste que nous publions, doit signifier un avis d'au moins 4 heures au Centre de contrôle des opérations de la CGVMSL.

Le navire doit aussi transmettre toute documentation pertinente à l'appui du processus d'interface avec le navire, mentionné ci-dessus.

Ceci permettra de disposer du temps suffisant pour coordonner la sécurité et les autres questions de logistique afin de nous assurer que l'interface navire-terre est conforme avec les RSTM.

A. Ghirardi
Gestionnaire, planification de l'entretien et services
Agente de la sûreté des installations maritimes (ASIM), Région Niagara

Le 16 septembre 2013

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
Saint-Lambert, Québec
J4R 2V6

Tél : (450) 672-4115 Téléc. : (450) 672-8493

Niagara Region
508 Glendale Avenue
P.O. Box 370
St. Catharines, Ontario
L2R 6V8

Tel : (905) 641-1932 Fax : (905) 641-5721